



CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ARC

13 Octobre 2018

10 h 00 Avenue du Maréchal Leclerc à Gaillon

Présents : Yves Domergue, Guillaume Gouel, Louis Lemel, Lucien Voydie, Pierre Montreuil, Pascal Lainé

Absente : Jessica Jehan Boulanger

Objet de la réunion :

- résultats JEP :
 - fonctionnement
 - comparaison avec 2016
 - inscriptions (+ Forum)
- trésorerie
- point sur projets subventions (signalétique et graffitis)
- aménagements cachot (visite FP 14/11 + clé) analyse proposition Guillaume
- préparation réunion préparatoire du 15/10 au bilan 2018
- projets 2019

1/ Résultats Journées Européennes du Patrimoine

Lors de cette édition 2018, le dépôt lapidaire a accueilli près de 1000 personnes. Par comparaison, le dépôt lapidaire avait enregistré 1024 visiteurs lors de l'édition 2016, où il était ouvert pour la première fois au public. Sur l'ensemble de ce week-end du 15 & 16 septembre 2018, le château de Gaillon a totalisé 1500 entrées. Nous constatons donc qu'environ 500 visiteurs ont manqué la découverte du dépôt lapidaire. Manque d'intérêt, mauvaise signalisation ? Nous regrettons quelques lacunes en termes de communication

Pour continuer la comparaison avec l'édition 2016, nous avons enregistré le même nombre de cotisations lors de ce week-end. En revanche, nous avons un net recul concernant les ventes (brochures/livrets).

2/ Trésorerie

L'association compte à ce jour 84 adhérents à jour de leurs cotisations suite aux dernières inscriptions réalisées lors du forum des associations et des Journées Européennes du Patrimoine.

3/ Projets subventions (signalétique et graffitis)

Suite au courriel d'Yves, les membres du conseil d'administration ont décidé d'abandonner le projet d'agrandissement de l'accueil au rez-de-chaussée du pavillon d'entrée étant donné qu'un projet de réhabilitation et de réaménagement de cet espace est annoncé par la DRAC. En remplacement, il est décidé de mener un projet d'exposition permanente sur le thème des graffitis dans l'espace des cachots de l'aile d'Estouteville.

Concernant le projet de subvention pour la signalétique aux entrées de ville, l'ARC a reçu un avis défavorable de la Délégation aux Territoires Direction de la mobilité – antenne de Louviers : « Le projet d'implantation se situe sur le domaine public hors agglomération et plus particulièrement dans les anneaux centraux des giratoires. Le département interdit tout panneau de publicité. De plus, l'implantation de grand panneau dans les anneaux centraux des giratoires peut engendrer des problèmes de sécurité. En outre, le format des panneaux n'est pas réglementaire ». Suite à cette annonce, le conseil d'administration décide de demander une dérogation auprès de la DDTM. Pascal

propose toutefois de déplacer le projet sur le territoire de la commune au niveau des panneaux d'entrée d'agglomération (Clos Racine, Route d'Evreux et Route de Rouen).

4/ Aménagements cachots

Yves rencontre France Poulain le 14 novembre prochain pour présenter notre projet d'aménagement des cachots.

5/ Préparation réunion préparatoire du 15/10 – Bilan Saison 2018

La réunion bilan de la saison 2018 du château de Gaillon se déroule le vendredi 14 décembre prochain. Lors de la réunion préparatoire du 15 octobre, un ordre du jour sera établi pour la réunion bilan.

6/ Projets 2019

2019 fêtera les 10 ans de notre association. Pour cette occasion, nous entamons une réflexion pour organiser un événement festif à destination de l'ensemble des adhérents. Idées d'exposition, de communications pour mettre en avant 10 ans d'actions en faveur du château de Gaillon.

Prochaine séance du CA prévue le **jeudi 15 novembre 2018**, 18h,
Avenue du Maréchal Leclerc à Gaillon dans les locaux du Crédit Agricole
Normandie Seine.

LEMEL Louis
Secrétaire